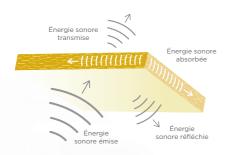


COMPRENDRE L'ACOUSTIQUE

Niveau moyen de pression acoustique dans la pièce 60 dB Arrêt de la source sonore Femps de réverbération de Arrêt de la source sonore adminué



L'ACOUSTIQUE

L'acoustique est la **science des sons**, de leur émission, de leur propagation et de leur réception. C'est aussi par extension l'ensemble des techniques visant à améliorer la **qualité de diffusion** des sons dans tous les locaux.

LE SON

Le son est un phénomène vibratoire caractérisé par une **fréquence**, grave ou aigüe, exprimée en **Hertz** (Hz) et un **niveau**, fort ou faible, exprimé en **Décibels** (dB).

LE TEMPS DE RÉVERBÉRATION

Dans un local, le son se réverbère naturellement sur l'ensemble des parois. Le temps de réverbération permet de caractériser la qualité acoustique de ce local. C'est le temps (exprimé en secondes) que met le son pour décroitre de 60 dB après l'arrêt de la source sonore. Il dépend de plusieurs facteurs : taille et configuration du local, quantité, qualité et taille des matériaux d'absorption acoustique utilisés. Plus le temps de réverbération est long, plus le local est bruyant. (Voir schéma ci-contre)

L'ABSORPTION ACOUSTIQUE

Lorsqu'un son frappe une paroi, il peut-être totalement ou partiellement réfléchi. Selon la nature de cette paroi, il est possible d'influencer la quantité d'énergie absorbée et donc réfléchie. Une **absorption élevée** permet ainsi de limiter le phénomène de réverbération. L'aptitude d'un matériau à absorber le son est évaluée à l'aide du **coefficient d'absorption acoustique pondéré (\alpha_{\mathbf{w}})** par fréquence, sur une échelle de 0 à 1 (absorption maximum). La mise en œuvre de matériaux à forte absorption acoustique permet la réduction et la maîtrise du temps de réverbération, assurant ainsi un **confort acoustique** optimum pour les occupants. (*Voir schéma ci-contre*)

LA CORRECTION ACOUSTIQUE

La correction acoustique a pour but d'adapter la qualité acoustique d'un **local à son utilisation**. Elle se réalise par un choix judicieux des matériaux, prenant en compte leur coefficient d'absorption, le volume, la surface du local et le temps de réverbération souhaité. Elle permet ainsi de :

- Réduire le niveau sonore d'un local bruyant (pour le rendre confortable).
- Améliorer les qualités d'écoute d'un local (cinéma, auditorium,...) pour une bonne communication.

CIBLER LES BESOINS

MAÎTRISE DE LA QUALITÉ D'ÉCOUTE -



OBJECTIFS

- Rendre intelligible le message sonore.
- Reproduire le plus fidèlement possible la précision des effets sonores.



OBJECTIFS

- Conjuguer **intelligibilité** et ambiance sonore agréable pour tous les types de spectacles.
- Optimiser le temps de réverbération pour une compréhension optimale, quelle que soit la position du spectateur dans la salle, pour un débit sonore aussi bien rapide que lent

PRÉCONISATIONS

Le CST (Commission Supérieure et Technique de l'image et du son) recommande de cibler un **temps de réverbération** relativement **faible** en fonction du volume de la salle. Une valeur proche de la courbe ci-dessous est donc préférable.

Temps de réverbération selon le volume de la salle de projection



PRÉCONISATIONS

Une étude acoustique est en général réalisée selon la taille et la configuration de la salle. La répartition de l'absorption acoustique est traitée en fonction des différents lieux de la salle et des fréquences à traiter.

Exemple: forte absorption dans le fond, faible absorption sur la scène.

ESTHÉTIQUE ET CONFORT VISUEL



OBJECTIFS

- Des parois les plus discrètes possibles, aussi bien avant que pendant la projection.
- Garantir la qualité de la projection, notamment en limitant au maximum toute pollution visuelle.



OBJECTIFS

- Des **parois** répondant aux **choix esthétiques** désirés dans la salle.
- Garantir le confort visuel du spectateur, notamment en limitant au maximum toute pollution visuelle pendant le spectacle.

PRÉCONISATIONS

Le confort visuel des spectateurs passe par la mise en œuvre de matériaux aux teintes sombres et aux **finitions mates**, garantissant **l'absence de reflets** et la qualité optimale de la projection.



PRÉCONISATIONS

Le confort visuel des spectateurs passe par la mise en œuvre de matériaux aux teintes sombres et aux **finitions mates**, garantissant **l'absence de reflets**.

INÉMA

FS

SOLUTIONS EUROCOUSTIC

OSSATURES PRIMAIRES

SYSTÈME

PROFILS LONGUE PORTÉE (PLP)

Le système Haute Performance Mécanique pour les locaux à fortes contraintes architecturales.

P. 13

ACCESSOIRES DE FIXATION ET FINITION POUR MURS

SYSTÈME DE **POSE MURALE**

Une gamme complète pour installer les panneaux acoustiques en murs.

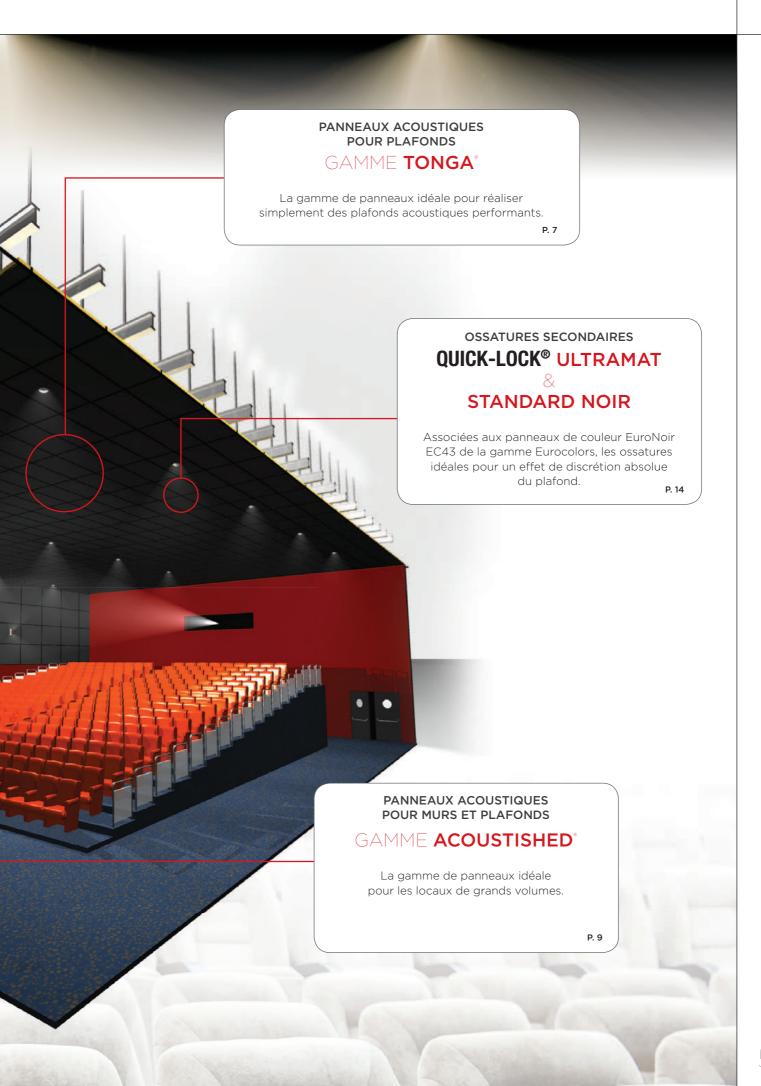
P. 11

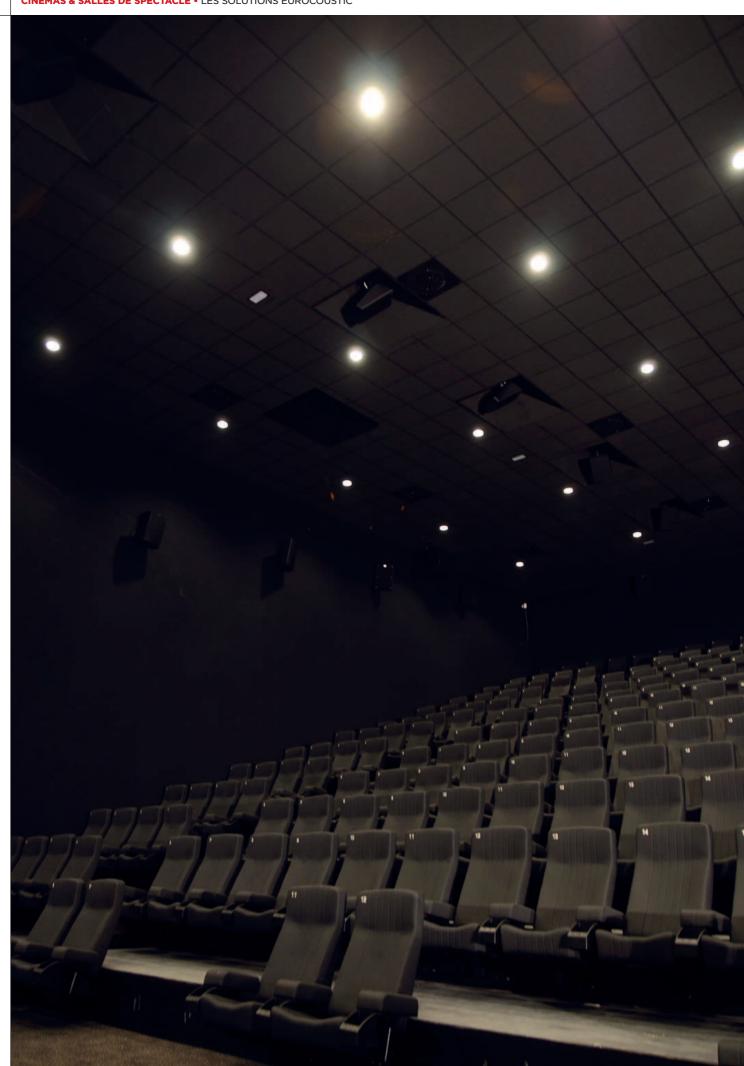
COMPLÉMENTS D'ISOLATION POUR MURS ET PLAFONDS I

PROTISOL® & EUROLENE®

Solutions de renforcement de l'isolation ou de l'absorption acoustiques.*

* Protisol® est destiné à une pose en murs et Eurolene® en plafonds. Pour plus d'informations sur nos produits, consulter www.eurocoustic.com



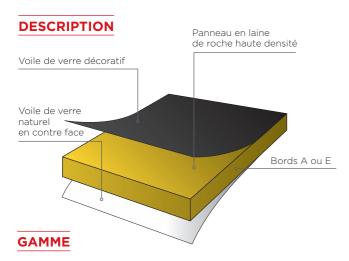


PANNEAUX ACOUSTIQUES POUR PLAFONDS

GAMME TONGA®

LA RÉFÉRENCE DU PLAFOND ACOUSTIQUE SIMPLE ET PERFORMANT

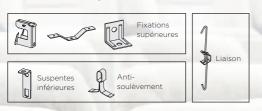
La gamme Tonga® est particulièrement adaptée aux Cinémas et Salles de spectacle, nécessitant à la fois excellente absorption acoustique, choix esthétique, sécurité incendie et simplicité de mise en œuvre.



BORDS		Bord A	Bord E
ÉPAISSEURS	22 mm	40 mm	20 mm
MODULES (mm x mm)	600 x 600 600 x 1200 1200 x 1200 600 x 1500 600 x 1720 600 x 1800 600 x 2000 600 x 2400	600 x 600 600 x 1200 600 x 1500 600 x 1800 600 x 2000 600 x 2400	600 x 600 600 x 1200
VOILES DÉCORATIFS	EC43 EuroNoir	og Blanc 09 ocolors	og Blanc 09

OSSATURES ET ACCESSOIRES QUICK-LOCK®

Recommandés pour la pose de la gamme Tonga®, les ossatures et accessoires **QUICK-LOCK**® répondent à toutes les configurations de chantiers. (cf. p14)



PRODUITS

+ DE CONFORT

(1)	CONFORT ACOUSTIQUE	Bord A : $\alpha_{\rm w}$ = 1 Bord E : $\alpha_{\rm w}$ = 0,95
	CONFORT VISUEL	Finition mate*

^{*} Selon la norme NF EN ISO 2813.

+ DE SÉCURITÉ

₩	RÉACTION AU FEU	Blanc : A1 Couleur : A2-s1, d0
	RÉSISTANCE AU FEU	avec ossatures QUICK-LOCK® REI 30 F 30
-	QAI	Bord A : A+ Bord E : A
	RÉSISTANCE À L'HUMIDITÉ	100 % plan

+ DE CHOIX

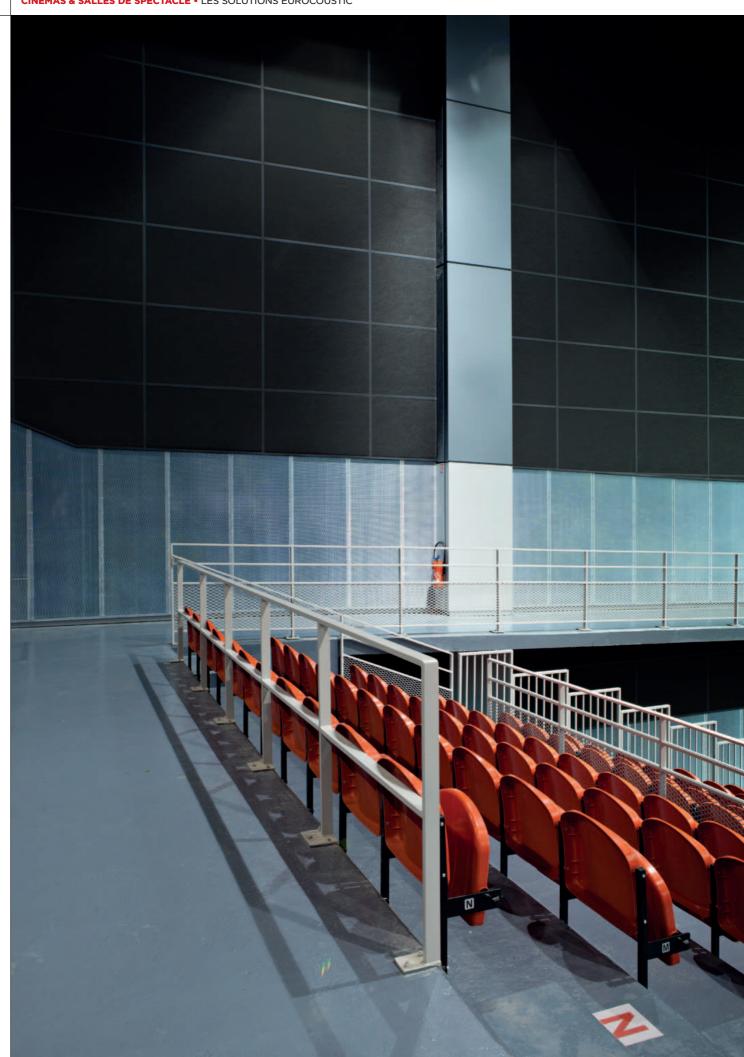


GARANTIE VISUELLE

TONGA® NOIR + QUICK-LOCK® ULTRAMAT NOIR



Homogénéité visuelle entre la dalle et l'ossature validée par un expert coloriste (cf. p15)

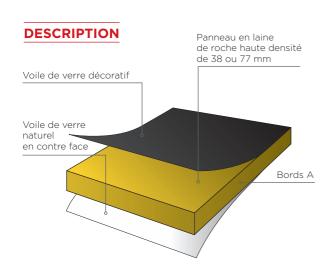


PANNEAUX ACOUSTIQUES POUR MURS ET PLAFONDS

GAMME ACOUSTISHED®

LE PLAFOND POUR LES GRANDS VOLUMES

La gamme Acoustished® est particulièrement adaptée aux Cinémas et Salles de spectacle, nécessitant à la fois de grandes dimensions, une forte absorption acoustique, une isolation thermique et un choix esthétique.





+ DE CONFORT

CONFORT ACOUSTIQUE	$\alpha_{\rm w}$ = 1
CONFORT THERMIQUE	38 mm : R = 1,10 m ² .K/W 77 mm : R = 2,20 m ² .K/W
CONFORT VISUEL	Finition mate*

GAMME

BORDS		Sord A
ÉPAISSEURS	38 mm	77 mm
MODULES (mm x mm)		
VOILES DÉCORATIFS	EC43 EuroNoir 7 Eurocolo	9 Blanc 09 rs au choix

+ DE SÉCURITÉ

4	PROTECTION INCENDIE	Blanc : A1 Couleur : A2-s1, d0
-	QAI	Α+
	RÉSISTANCE À L'HUMIDITÉ	100 % plan
(A)	RÉSISTANCE MÉCANIQUE	38 mm : C/130 N/m ² ** soit jusqu'à 13,0 kg/m ² ** 77 mm : C/195 N/m ² ** soit jusqu'à 19,5 kg/m ² **

OSSATURES ET ACCESSOIRES QUICK-LOCK®

Recommandés pour la pose de la gamme Acoustished®, les ossatures et accessoires **QUICK-LOCK®** répondent à toutes les configurations de chantiers. (cf. p11 et p14)

PLAFONDS







MURS



- * Selon la norme NF EN ISO 2813.
- ** Résistance à une charge répartie sans déformation ni dégradation, pour la classe d'exposition C, qui correspond à une humidité relative ≤ 95% (+/- 5%) et à des températures allant jusqu'à 30° (+/- 2°).



ACCESSOIRES DE FIXATION ET FINITION POUR MURS

SYSTÈME DE POSE MURALE

Les panneaux Acoustished® peuvent être **posés en murs**, à une hauteur supérieure à 2,0 m.* Le nouveau système d'accessoires Eurocoustic dédié à la pose en murs, associé aux ossatures **QUICK-LOCK**® T35, est parfaitement adapté à leur mise en œuvre.

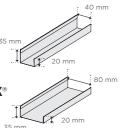
CLIPS DE FIXATION

- Gamme complète, adaptée aux épaisseurs des panneaux
- Design adapté aux ossatures OUICK-LOCK®
- Simple à mettre en œuvre



COULISSES DE FINITION

- Gamme complète, adaptée aux épaisseurs des panneaux
- Finition prélaquée blanche adaptée aux ossatures QUICK-LOCK®
- Ailes décalées pour faciliter le vissage au mur



LA MISE EN ŒUVRE EN 4 ÉTAPES

FIXATION DES COULISSES EN PÉRIPHÉRIE DE L'OUVRAGE





CONSEIL

Le vissage est réalisé avec une fixation adaptée au mur support, au pas de 30 cm.

POSE DES PANNEAUX ET DES ENTRETOISES SUR UNE PREMIÈRE RANGÉE, DE BAS EN HAUT









CONSEIL

Contrairement à la pose en plafonds, la pose murale des panneaux et des ossatures se fait « à l'avancement ».

FIXATION DES CLIPS
ET DES PORTEURS



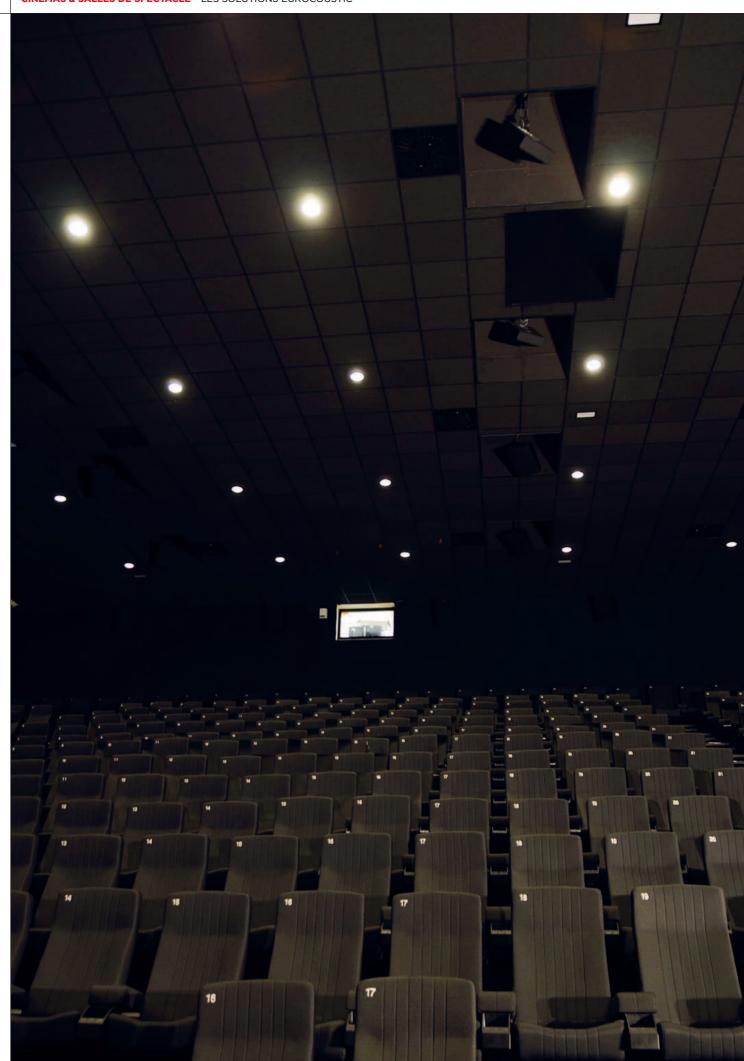
CONSEIL

Les clips sont positionnés tous les 1,0 m, en évitant le droit des entretoises.

Les lumières des porteurs sont positionnées au droit des entretoises.



^{*} En cas de pose à une hauteur inférieure à 2,0 m, une protection mécanique doit être réalisée en partie basse. La pose sur des parois susceptibles de subir des chocs répétitifs est déconseillée (ex : derrière des buts de Hand-Ball).



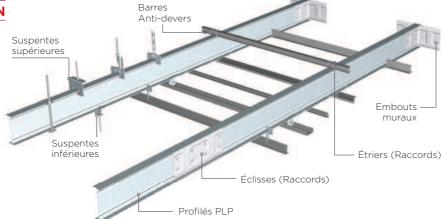
OSSATURES PRIMAIRES

SYSTÈME PROFILS LONGUE PORTÉE (PLP)

L'OSSATURE PRIMAIRE HAUTE PERFORMANCE

Le système Profils Longue Portée (PLP) d'Eurocoustic est une solution clé-en-main pour installer des plafonds acoustiques dans des configurations de chantiers complexes (plénums de plus de 2,0 m*, distances entre points de suspension importantes). Il est ainsi couramment utilisé dans les Cinémas ou Salles de spectacles, locaux dans lesquels les contraintes architecturales sont parfois importantes.

DESCRIPTION



GAMME

			PRO	OFILÉS	PLP	
HAUTEUR (mm)	120	120	85	85	70	54
ÉPAISSEUR (cm)	1,2	1,0	1,0	0,6	0,6	0,6
PORTÉE MAXIMALE (m)	6,5	5,5	5,0	4,25	3,75	3,5



+ PRODUITS

Oo	HAUTES PERFORMANCES MÉCANIQUES	 Permet de longues distances entre les points de suspension : jusqu'à 6,50 m Supporte de très fortes charges réparties : jusqu'à 50 kg/m²
	SYSTÈME SUR-MESURE	Choix selon des abaques en fonction de la configuration du chantier
	SYSTÈME COMPLET	Système complet clé-en-main Compatible avec tous types de structures porteuses Compatible avec les plafonds acoustiques Eurocoustic

OSSATURES SECONDAIRES

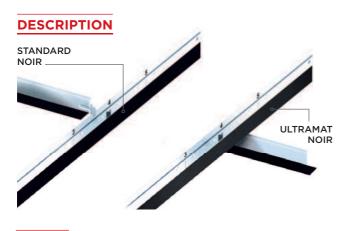
QUICK-LOCK® ULTRAMAT



STANDARD NOIR

HARMONIE ET CONFORT VISUEL

La gamme d'ossatures **QUICK-LOCK®** Noir est parfaitement adaptée aux Cinémas et Salles de spectacle. Disponible en option Ultramat Noir, elle offre à la fois une apparence mate anti-reflets, pour le confort des spectateurs, et une parfaite homogénéité visuelle avec les dalles, pour un effet de discrétion absolue du plafond.



GAMME

FINITION	Standard Noir	Ultramat Noir
BRILLANCE	15%	< 5%
RÉFÉRENCES	Profils de rive Entre	etoises Porteurs
DIMENSIONS	T15 T24 T35	T24
TECHNIQUE DE POSE	QUICK-LOCK' HOOK-ON QUICK-LOCK' CLIP-ON	QUICK-LOCK HOOK-ON



+ DE CONFORT

		QUICK-LOCK® STANDARD NOIR	QUICK-LOCK® ULTRAMAT NOIR
\mathscr{K}	BRILLANCE	Finition semi-brillante*	Finition mate*
7	CONFORT VISUEL	Reflets limités	Pas de reflet quel que soit l'endroit de la pièce
	HOMOGÉ- NÉITÉ VISUELLE	Bon équilibre entre la dalle et l'ossature : discrétion du plafond	Meilleur équilibre possible entre la dalle et l'ossature : discrétion absolue du plafond

+ DE SÉCURITÉ



+ DE SIMPLICITÉ



Rapide et facile à mettre en œuvre

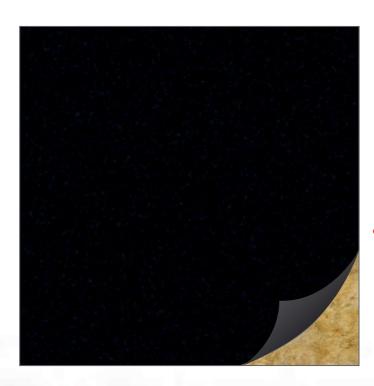
GARANTIE VISUELLE

OSSATURE QUICK-LOCK® ULTRAMAT NOIR

BRILLANCE < 5 %



VOILE EURONOIR EC43 TONGA® ET ACOUSTISHED®





Homogénéité visuelle entre la dalle et l'ossature validée par un expert coloriste.

OSSATURE QUICK-LOCK® STANDARD NOIR

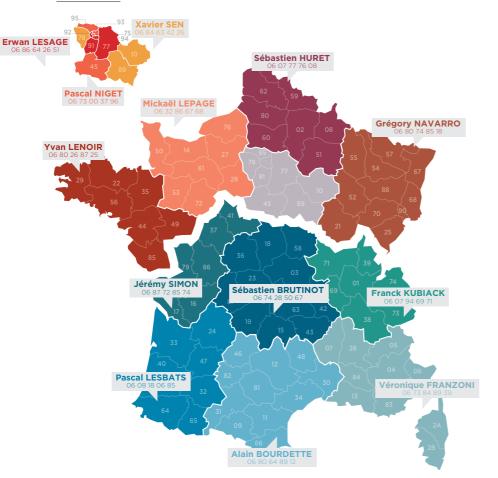
BRILLANCE 15 %



RESPONSABLES

DES VENTES

ÎLE DE FRANCE



FRANCE

RÉGION NORD

Directeur des Ventes :

Didier BASSET

RÉGION SUD

Directeur des Ventes :

Pierre-Martin JEANTET



DIRECTEUR DES VENTES Etienne ALEXANDRE Loubna NEFARI TALL OLIFIC 27 OF 29

Tél.: +(32) 479 82 97 29

Tél.: 01 56 37 03 88 Fax: 01 56 37 02 69

CHARGÉS D'AFFAIRES ET PRESCRIPTION	RESPONSABLES DES VENTES	SERVICE CLIENTS
Jean-Luc BARZASI Tél. : 06 07 19 53 74	Grégory NAVARRO	Loubna NEFARI Ioubna.nefari@saint-gobain.com
Eric LIENARD	Sébastien HURET	Tél. : 01 56 37 03 88 - Fax : 01 56 37 02 69
Tél.: 06 73 98 15 86	Yvan LENOIR	Christine PAILLET
	Mickaël LEPAGE	christine.paillet@saint-gobain.com
	Jérémy SIMON	Tél.: 01 56 37 02 42 - Fax: 01 56 37 02 69
Yves MARZIN Tél.: 06 87 72 85 73	Pascal LESBATS	Jordan BISSERIER jordan.bisserier@saint-gobain.com Tél.: 01 56 37 03 82 - Fax: 01 56 37 02 69
	Pascal LESBATS Alain BOURDETTE	jordan.bisserier@saint-gobain.com
Tél.: 06 87 72 85 73		jordan.bisserier@saint-gobain.com Tél.: 01 56 37 03 82 - Fax: 01 56 37 02 69 Nathalie ROUGHOL nathalie.roughol@saint-gobain.com
Tél.: 06 87 72 85 73	Alain BOURDETTE	jordan.bisserier@saint-gobain.com Tél. : 01 56 37 03 82 - Fax : 01 56 37 02 69
Tél.: 06 87 72 85 73	Alain BOURDETTE Véronique FRANZONI Sébastien BRUTINOT Franck KUBIACK	jordan.bisserier@saint-gobain.com Tél. : 01 56 37 03 82 - Fax : 01 56 37 02 69
Tél.: 06 87 72 85 73	Alain BOURDETTE Véronique FRANZONI Sébastien BRUTINOT	jordan.bisserier@saint-gobain.com Tél.: 01 56 37 03 82 - Fax: 01 56 37 02 69 Nathalie ROUGHOL nathalie.roughol@saint-gobain.com



Saint-Gobain Eurocoustic 1, place Victor Hugo 92411 Courbevoie Cedex France

Tel: (+33) 1 56 37 02 40 Fax: (+33) 1 56 37 02 69

www.eurocoustic.com

Cette brochure annule et remplace les catalogues précédents. Cette brochure est fournie à titre indicatif, la société Saint-Gobain Eurocoustic se réservant le droit de modifier les informations contenues dans celle-ci a tout moment. Saint-Gobain Eurocoustic ne peut en garantir le caractère exhaustif, in l'absence derreurs matérielles. Toute utilisation et/ou mise en œuver des produits et systèmes présentés dans cet prochure, non conformes aux règles prescrites dans ce document ainsi qu'aux DTU, avis techniques, normes et règles de l'art en vigueur, exonère Saint-Gobain Eurocoustic de toute responsabilité. Cette brochure ne présente que des exemples de mise en œuvre et ne se substitue pas aux DTU, avis techniques, normes et règles de l'art en vigueur. Les résultaits des rapports d'essais et procès-verbaux de classement figurant dans cette brochure ont été obtenus dans les conditions normalisées d'essais. Cette brochure contient des références relatives à des marques et des brevets protègés par des droits de propriété industrielle. Chacun des éléments composant cette berchure (tels que textes, photos), images, illustrations, schémas...) est protègé àu titre de la propriété intellectuelle. Ces éléments ne sont pas contractuels ; de même les schémas ne sauraient être considérés comme des dessins d'exécution contractuels. Toute reproduction de cette brochure, en partie ou en totalité, ou des éléments qui la composent, sur quelque support que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de Saint-Gobain Eurocoustic.